



TAIWAN

Fiche-pays 2017-2018

Nombre de postes offerts	A titre indicatif, pour l'année 2016-2017, le nombre de postes était de : 16
Conditions générales	<p>Seules sont recevables les candidatures d'étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nationalité française • résidant en France (sauf personnes en enseignement à distance ou effectuant une mobilité à l'étranger, ex : Erasmus +) • inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2016-2017 • ayant effectué leur scolarité secondaire (collège et lycée) dans un établissement français, en France ou à l'étranger • âgés de 20 à 30 ans au 31/12/2017 • Une connaissance du chinois permettant de faire face à la vie quotidienne est obligatoire. Si vous avez obtenu un diplôme ou une certification dans la langue du pays concerné, il vous sera demandé d'en fournir un exemplaire dans votre dossier. <p>➤ Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.</p> <p>➤ Tout dépôt de candidature vaut engagement et les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.</p> <p>➤ Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir de mi-avril 2017.</p>
Disciplines	<p>Au moment du dépôt du dossier, avoir validé au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arts : Arts appliqués, Arts du spectacle, Arts plastiques, Audiovisuel, Histoire des arts et archéologie, Médiation culturelle, Musicologie, Musique, Édition, Documentation, Cinéma, Études théâtrales... • Droit et Sciences politiques : Droit, Administration publique, Sciences politiques, Relations internationales... • Économie et gestion : Économie, Gestion, Tourisme, Hôtellerie... • Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes... • FLE, Sciences du langage, Linguistique... • LLCE, LEA (toutes langues) • Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation... • Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme...
Villes ou régions d'affectation	<p>Chuanghua et région, Jhongli, Kaohsiung, Nantou, Taichung, Tainan, Taipei et région.</p> <p>Les commissions de sélection sont souveraines. En conséquence, leurs décisions ne sauraient être remises en cause et ne pourront faire l'objet d'explicitation.</p>
Établissements	Lycées, universités, Association des professeurs de français de Taiwan
Durée du contrat	9 à 10 mois (septembre 2017 – juin 2018)



TAIWAN

Temps de travail et de congés	<ul style="list-style-type: none"> - 13 assistants assurent 12 heures par semaine à l'université et 3 heures dans un lycée géographiquement proche de l'université. Ils interviennent dans les cours de français et participent à l'animation culturelle des établissements ; - 1 assistant intervient 15 heures uniquement dans les lycées de Taipei ; - 1 assistant est déchargé de cours et seconde l'Association des professeurs de français de Taiwan (APFT) pour l'organisation et la coordination d'activités culturelles et pédagogiques (15 heures). <p>Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux.</p>
Rémunération mensuelle	<p>30 000 NT\$ soit environ 800€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change)</p> <p>L'assistant a le statut de stagiaire du Ministère taiwanais de l'Éducation.</p>
Aide à l'installation	<ul style="list-style-type: none"> - L'université s'engage à loger l'assistant en chambre universitaire sur le campus ou, en cas d'impossibilité, à l'aider à trouver un logement à proximité du campus (dans la limite de 7000 NT\$ mensuels). Dans les deux cas, le loyer est à la charge de l'assistant. - Remboursement du billet d'avion aller-retour par le Bureau français de Taipei (BFT), à hauteur de 800€ maximum, au terme du contrat et sur présentation des pièces justificatives (billets d'avion et rapport sur l'année à Taiwan).
Visa	<p>Visa de résident (frais de visa à la charge de l'assistant : 57€ en 2016-2017)</p>
Couverture sociale	<p>Police d'assurance individuelle obligatoire à la charge de l'assistant (maladie-accident-rapatriement et responsabilité civile) pour les 6 premiers mois, puis inscription obligatoire au régime taiwanais (NHI). La cotisation mensuelle était de 749 NT\$ en 2016-2017 soit environ 20€. L'assistant devra fournir au CIEP une preuve de son affiliation avant son départ de France.</p>
Réunion d'information	<ul style="list-style-type: none"> - Une réunion d'information sera organisée avant le départ, courant juin 2017, au Bureau de Représentation de Taipei en France (BRTF) situé à Paris. - Une réunion d'accueil et d'information sera organisée à Taipei le 9 septembre 2017, au Ministère de l'Éducation. - Une formation de deux jours, organisée par le BFT et l'APFT, est également prévue à la mi-octobre 2017.
Informations diverses	<p>Pour toute question concernant les différentes réglementations en vigueur (douane, circulation automobile...), il convient de s'adresser au service consulaire du BRTF : http://web.roc-taiwan.org/fr_fr/post/136.html</p> <p>Autres sites ressources : Service Education du BRTF : www.edutaiwan-france.org Bureau français de Taipei (BFT) : www.france-taipei.org</p>
Validation du séjour	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger sous forme d'ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet du CIEP : www.ciep.fr/assistantfr/validation.php</p>



TAIWAN

Carte 2017-2018

Instructions : vous avez la possibilité de choisir **3 villes ou régions**.

Si vous n'avez pas de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».

- Chuanghua et région
- Jhongli
- Kaohsiung
- Nantou
- Taichung
- Tainan
- Taipei et région

